

Le Proviseur

Stéphane MERCY

Affaire suivie par :

DDF : M. MARIE

✉ : jmjmmarie@gmail.com

DDF adjointe : _____

✉ : ass.ddf-pmf@ac-versailles.fr

☎ : 01.34.38.31.15

Services Généraux

1, rue de Goussainville

95400 VILLIERS LE BEL

☎ : 01.34.38.31.00

✉ : ce.0951090u@ac-versailles.fr

Villiers le Bel, le 15 janvier 2025

Le Proviseur

A

Mesdames, Messieurs les
Chefs d'Établissement

OBJET : mini-stage de découverte

Cher(e) Collègue,

Afin de permettre à vos élèves de 3^{ème} ou à vos lycéens souhaitant se réorienter de découvrir nos formations, nous leur proposons d'effectuer un mini-stage de découverte d'une demi-journée **entre le 15 janvier et le 02 mai 2025**.

Vous trouverez ci-joint :

- La plaquette mini-stage,
- Le modèle de convention pour le mini-stage
- Le modèle de bilan de fin de mini-stage.

Comment envoyer vos élèves en mini-stage ?

- Formuler vos demandes sur le site de notre établissement :

<https://lyc-pmf-villiers.ac-versailles.fr/inscription-mini-stage/>

- **Ou** par mail à M. MARIE, DDF:

ass.ddf-pmf@ac-versailles.fr ou au 01 34 38 31 15

Préciser dans le mail :

- Nom, prénom, date de naissance du jeune
- Nom et ville de l'établissement de l'élève
- La semaine souhaitée
- La ou les formation(s) souhaitée(s)
- L'adresse mail de retour de convention



M. MARIE vous adressera ensuite la convocation/convention de l'élève. Vous la dupliquerez alors en 3 exemplaires et demanderez à l'élève de les apporter le jour du mini-stage.

En cas d'empêchement du jeune, merci de nous contacter le plus rapidement possible.

A la fin de cette séance, nous recevrons le jeune afin de faire un bilan de cette demi-journée de découverte et de lui proposer si besoin, un autre mini-stage.

Un exemplaire lui sera remis à votre attention.

N'hésitez pas à nous contacter pour tout autre renseignement.

Je vous prie de croire, Cher(e) Collègue, en l'expression de mes meilleures salutations.

Le Proviseur

S.MERCY

Lycée polyvalent des métiers Pierre Mendès France

FORMATIONS DISPENSEES DANS L'ÉTABLISSEMENT

BAC GENERAL

BAC TECHNOLOGIQUE :

- Sciences et Technologies du Design et des Arts Appliqués (STD2A)
- Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable (STI2D)

BAC PRO :

- Bac Pro Technicien Menuisier Agenceur
- Bac Pro Installateur en Chauffage, Climatisation et Énergies Renouvelables
- Bac Pro Maintenance et Efficacité Énergétique
- Bac Pro Métiers du Froid et des Énergies Renouvelables

CAP :

- CAP Monteur en Installations Thermiques
- CAP Monteur en Installations Sanitaires
- CAP Installateur en Froid et Conditionnement d'Air
- CAP Menuisier Fabricant
- CAP Intervention en Maintenance Technique des Bâtiments

Classe d'orientation :

- 3^{ème} PREPA Métiers.

Alternance en classe mixte ou dédiée :

Tous les diplômes que nous proposons sous statut scolaire sont accessibles aux élèves en apprentissage.

Lycée polyvalent des métiers Pierre Mendès France

1 RUE DU GOUSSAINVILLE
95400 VILLIERS LE BEL

☎ 01 34 38 31 00



Accès au plan
Google Maps

Pour tout renseignement contactez :
Stéphane MERCY, Chef d'Établissement.
Jérôme MARIE, Directeur Délégué aux Formations.

☎ 01 34 38 31 15
ass.ddf-pmf@ac-versailles.fr

Email : ce.0951090u@ac-versailles.fr
<https://lyc-pmf-villiers.ac-versailles.fr/>

Lycée polyvalent des métiers Pierre Mendès France



Journées Portes Ouvertes 2025

20 mars : collèges / 3ePM (sur inscription)

21 mars : ULIS / SEGPA / UPE2A (sur inscription)

22 mars : familles (entrée libre)

Inscriptions des groupes



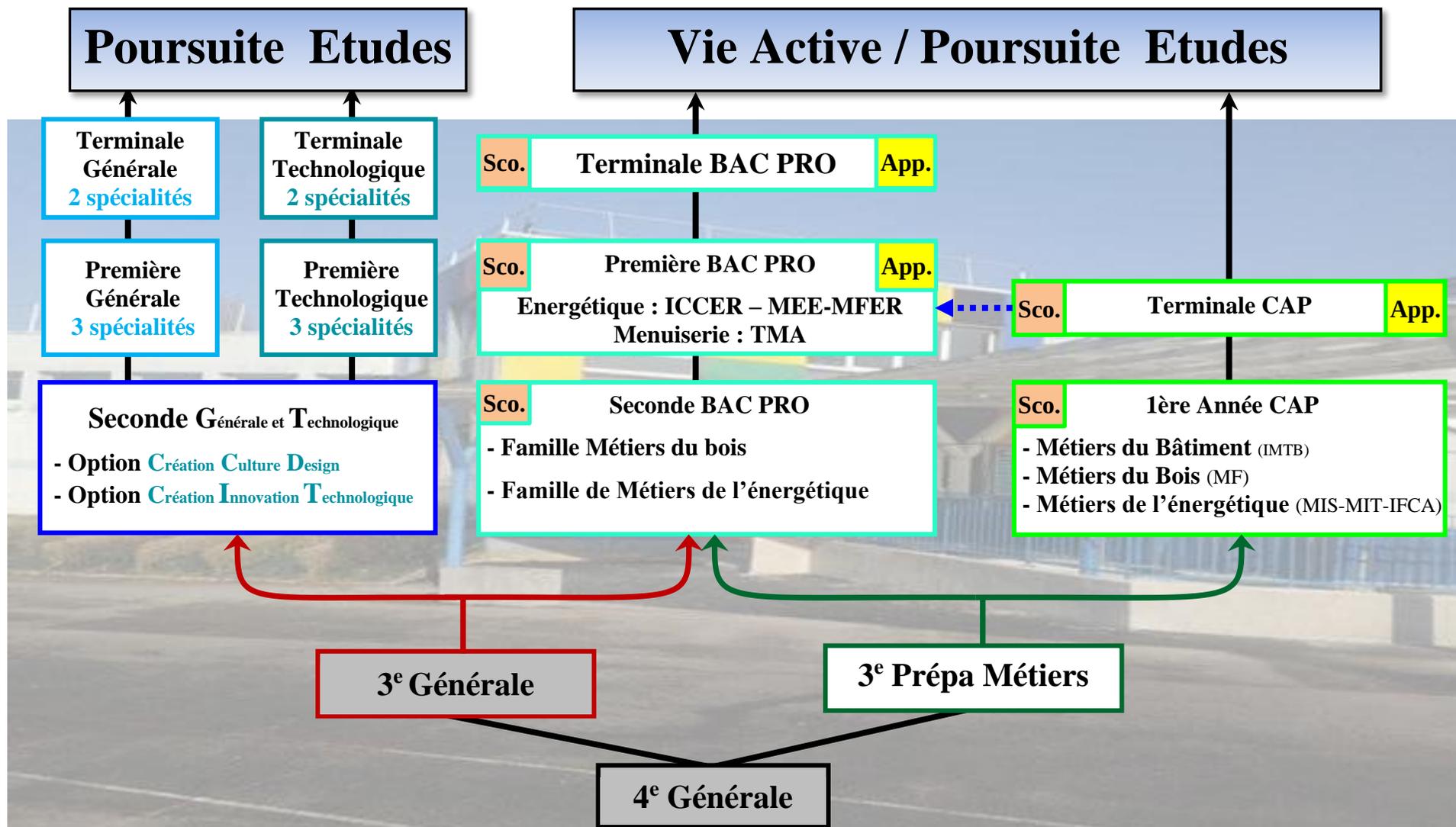
<https://vu.fr/JPO.PMF>

Inscriptions aux mini-stages



<https://vu.fr/stage.PMF>

Parcours de Formation au Lycée



CAP : MIT: Monteur Installateur Thermique, MIS: Monteur Installateur Sanitaire, IMTB: Intervention en Maintenance Technique des Bâtiments, IFCA: Installateurs en Froid et Conditionnement d'Air, MF: Menuisier Fabricant.

BAC PRO : ICCER : Installateur en Chauffage, Climatisation et Énergies Renouvelables, MEE : Maintenance et Efficacité Énergétique, MFER : Métiers du Froid et des Énergies Renouvelables, TMA: Technicien Menuisier Agenceur

Bac Technologique : STI2D : Sciences et Techniques Industrielles du Développement Durable
STD2A : Sciences et Techniques du Design et des Arts Appliqués



CONVENTION POUR MINI STAGE

Entre Lycée Pierre Mendès France 1, rue de Goussainville 95400 Villiers Le Bel Tel : 01 34 38 31 00 représenté par : Stéphane MERCY
--

Et Etablissement : Ville : représenté par : M

Article 1

La présente convention a pour objet la mise en œuvre d'un mini stage de découverte dans les sections professionnelles du lycée Pierre Mendès France, au bénéfice d'un élève de l'établissement désigné ci-dessus, en vue de l'aider à faire un choix d'orientation adapté.

Nom et Prénom de l'élève :	Classe :									
Date de naissance :	Filière(s) demandée(s) :									
Responsable légal :	Référent :	Tel :								
Adresse :	<table border="1"><thead><tr><th>Dates</th><th colspan="2">Horaires</th></tr></thead><tbody><tr><td>Du</td><td></td><td></td></tr><tr><td>Au</td><td></td><td></td></tr></tbody></table>	Dates	Horaires		Du			Au		
Dates	Horaires									
Du										
Au										
Tel :										

Article 2

Pendant la durée de ce mini stage, l'élève est placé sous l'autorité du Proviseur du lycée. Il est soumis aux règles générales définies dans le règlement intérieur du lycée, notamment en matière de sécurité, d'horaires et de discipline.

Article 3

Le chef d'établissement d'origine prend les dispositions nécessaires pour s'assurer de l'accord du responsable légal de l'élève. Il veille également à ce que l'élève bénéficie d'une assurance en responsabilité civile pour les dommages qu'il pourrait causer pendant la durée ou à l'occasion de ce mini stage. En cas d'accident survenant à l'élève stagiaire, le proviseur s'engage à prévenir immédiatement le chef d'établissement d'origine, et à lui adresser dans un délai de 24 heures, un rapport circonstancié en vue de la déclaration d'accident.

Le proviseur du lycée tiendra le chef d'établissement d'origine informé sur le déroulé du mini stage en lui adressant un bilan qui sera réalisé avec le stagiaire le jour même.

Fait à

Fait à Villiers-Le-bel

Fait à

Le :

Le

Le

Le Proviseur ou Principal
Du Lycée ou Collège demandeur

Le Proviseur du Lycée
S. MERCY

Le responsable Légal de l'élève